

En téléprésence de Florence Folléa, Josiane Lacroze, puis de Xavier Riboulet pour la Direction ; et de vos représentants du personnel.

Elues excusées : Elise Daycard et Nathalie Pinard de Puyjoulon

Rapport annuel 2020 du médecin du travail

En téléprésence du Dr. Laurent Boillet

20 visites de reprise du travail, après un arrêt.

Une certaine quantité de visites occasionnelles dues à la Crise COVID.

Quelques aménagements ponctuels, liés à la Crise COVID, des préconisations de bon sens principalement.

L'appréciation générale du médecin d'Aquitaine est globalement positive, et souligne le dynamisme des salariés à retourner travailler et le bon état d'esprit.

Le médecin félicite l'entreprise pour les mesures de protection prises.

Pas de point d'alerte.

Le médecin du travail rappelle que la médecine du travail effectue des vacations de vaccination.

On peut s'inscrire sur le site de la médecine du travail.

Un rappel de la Direction sera effectué début mai.

Ceci doit s'effectuer en dehors du temps de travail.

Arrêts de travail :

Les rails de tramway sont toujours en cause dans les chutes de 2 roues.

Les élus suggèrent une fiche de sensibilisation affichée sur le garage à vélos.

Les RP s'inquiètent de la temporisation des portes automatiques qui ont créé un AT.

La direction va en informer les moyens généraux.

Bilan du Plan de Développement des Compétences 2020

Un Bilan incomparable aux années précédentes, car l'année 2020 a été pour le moins particulière.

Les formations en classe virtuelle et en e-learning ont été préconisées et vont en partie servir de pistes pour la suite des PDC.

55 K euros consacrés à la formation des salariés d'Aquitaine (Aquitaine + central).

50 stagiaires sur le budget Aquitaine qui se rajoutent à ceux formés sur le budget central, soient 163 stagiaires en tout.

Toutes les formations annulées seront reprogrammées à l'issue de la crise.

Une formation atypique : « référent COVID » a émergé.

Les élus soulignent que les formations à destination des salariés de plus de 55 ans ne doivent pas être le parent pauvre du PDC.

Dans quelles conditions mettre en œuvre son CPF ?

L'entreprise n'a pas nécessairement à être au courant de votre projet de formation CPF.

La formation CPF doit être effectuée en dehors du temps de travail, sur des congés par exemple.

On peut activer son CPF grâce à l'interface web officielle.

Lorsqu'il s'agit de besoins cohérents avec le métier exercé dans l'entreprise, la planification peut être dans la confiance pour simplifier la pose de congés.

Conditions et organisation du travail

Retour sur la visite des locaux Fabrique de Bordeaux : (avec Jérôme Bourdy)

L'utilitaire loué par la TVR loué à l'année, n'est manifestement pas adapté à la pratique. L'absence de haillon est un point flagrant.

IMG: « Ce véhicule vient en remplacement d'un poids lourd »

Celui-ci ne nécessite pas de permis poids lourd et n'est pas dédié uniquement à la technique. L'absence de haillon permet de préserver la capacité de transport, à poids utile en charge constant.

Les RP sollicitent un bilan dans un an sur l'utilisation de ce véhicule.

Local Fablab :

Après travaux, celui-ci est très convivial, avec fond vert et tables de travail.

Bâtiment prod :

Le studio 4 est moderne, bien équipé, bien insonorisé, et avec la possibilité de recevoir du public.

Certains bureaux au premier étage ont été attribués aux salariés de la direction des achats hors programme.

Au deuxième étage 4 bureaux vides.

Déménagement de la locale de Pau :

Réunion avec les IMG centrales il y a 2 semaines.

Proposition de déménagement, plan, agrandissement de fenêtres validées par les services parisiens.

On rentre dans la procédure d'appel d'offre auprès des bureaux d'étude et architectes.

Les travaux devraient débuter fin d'été.

Livraison prévue fin d'année 2021.

Déménagement premier trimestre 2022.

Économie annuelle à réaliser : 12 K € d'économie.

Contact a été pris avec les services de l'agglomération pour les parkings.

1 parking : 20 euros/mois à 8 minutes à pied de la locale.

Se garer dans la rue : 20 euros/mois.

Des parkings au niveau de la gare, puis funiculaire, puis 5 minutes de marche pour la locale.

Point sur la retransmission d'un match sans scripte planifiée : (en présence de Bruno Larramendy)

Direction : « C'est la gestion d'antenne qui donne le top départ et le top de fin au car de prod. Le car de prod privé a son fonctionnement propre » (...) « On a demandé une prestation complète, de toute bonne foi, on n'a pas posé la question s'il y avait une scripte à l'intérieur du car »

Point PCA après le 3 mai (En présence de Bruno Larramendy et Sandrine Leclère)

Suite aux conseils des RP d'Aquitaine le 1er avril dernier, comment la direction a-t-elle assuré une équité dans les plannings de tous salariés ?

Réponse : Avec beaucoup de difficultés et une attention à chaque situation personnelle.

Plan de continuation de l'activité pour la semaine prochaine :

BRI 5 équipes d'actualité maximum.

Présence de 10 PTA maximum, pour assurer l'antenne.

Point RH de La Fabrique (présence d'Arnaud Ségur, Laurent Tolazzi, Laurence Grandrémy, Yves Dumond)

Postes en consultation :

Un poste de Mixeur et 2 postes de Monteur sont en consultation.

Les 3 profils ont été identifiés, proposés au coca du 12 mai.

Formation 2020 :

On constate que les 2/3 de l'effectif ont bénéficié de formation en 2020.

Formations sécurité, développement des compétences, Outils, Ariane cloud etc.

Les RP soulignent l'importance des formations aux risques psycho-sociaux et QVT à l'attention des managers.

Point NoA.

Son :

Depuis trois ans, les élus d'Aquitaine soulèvent le problème de la qualité du son sur NoA. Or l'émission Noa Pop continue à être diffusée sur les réseaux sociaux en son monophonique alors que la prise de son et le mixage sont réalisés en stéréo. Et des groupes de musique s'en sont plaints.

Entretiens annuels 2020 :

13 entretiens réalisés sur 15.

Les 2 manquants sont du fait d'absence.

Les 15 salariés ont été reçus en entretiens pros depuis 2016.

Depuis début 2020, 6 entretiens pros ont été effectués.

« Tous les collaborateurs attachés à Bordeaux ont eu un entretien pro, pas loin de la moitié en a eu 3. »

2 demandes d'évolution ont pu aboutir.

1 projet de reconversion n'a pas pu aboutir.

Une permanence tous les mois, une en présentiel tous les 3 mois.

Les dates sont disponibles sur l'intranet.

Permanences RH : 20 mai (et sur site les 10 juin après-midi et 11 juin prochain au matin), il est demandé aux collaborateurs de solliciter un rdv.

Prochain atelier le 10 mai.

Activité :

Les 2 fictions numériques sont confirmées, les tournages auront lieu au second semestre, les dates de tournage ne sont pas fixées.

« Les producteurs recherchent des aides auprès de la région »

« Ce sont les équipes bordelaises qui sont prévues sur ces projets ».

Réponse : Il y a eu quelques difficultés techniques à mettre à disposition les émissions de stock en stéréo, cette situation date de leur mise en ligne avec l'éditeur Wild Moka.

Wild moka n'est plus utilisé pour mettre en ligne les produits.

Ainsi les émissions nouvellement enregistrées sont en stéréo sur les réseaux sociaux.

Les émissions ne reprendront qu'au 25 mai. Les 29 et 30 mai Championnat handisport à Limoges. 2 x 4h de rediffusion des compétitions sur NoA.

Une nouvelle émission « La sphère éco », partenariat public privé. Très belle émission.

NoA sur mer, numéro après numéro gagne en qualité tant en esthétique qu'en fond. Bravo.

RSCA :

Les collaborateurs RSCA ont à ce jour, refusé conjointement de signer l'avenant à leur contrat.

La Direction annonce qu'elle ne comprend pas cette décision car il leur a été proposé une augmentation de leur salaire de base de 6 à 10%.

FO : Selon les chiffres fournis par les RSCA concernés, il ne s'agit pas de 6 à 10% mais plutôt 1,5 à 2,5 % car ils perdraient par la même occasion la prime d'UCC de 240 euros/mois.

La direction conteste ces chiffres et annonce l'exemple de 4800€* bruts/an

pour la plus importante de ces augmentations.

FO : Ce chiffre est en contradiction avec ceux qui nous ont été communiqués par les RSCA concernés.

En tout état de cause, une délégation des Gestionnaires d'Antenne de tout le réseau va rencontrer Samuel Bignon (DRH réseau) le 10 mai, car leur situation salariale est bloquée en espace métier depuis 2015. Ils revendiquent notamment le passage en groupe 7 pour les GA.

Direction : « Effectivement, si les GA passent en groupe 7, automatiquement les RSCA passeront en groupe 8. »

FO : Alors il est logique de laisser du temps aux RSCA jusqu'à l'issue de cette négociation, avant de signer un avenant à leur contrat qui devra évoluer en fonction.

La Direction acquiesce.

**Note de FO : Après consultation à posteriori des RSCA, il va de soi qu'ils ne refuseraient pas une augmentation de 4800€ bruts/an telle qu'annoncée plus haut, mais il ne s'agit malheureusement pas de celle qui leur a été proposée. Si la direction fait une proposition écrite de cet ordre, elle sera acceptée.*

Point RH

Point sur le remboursement des heures supplémentaires des CDDU : réponse par écrit de la Direction.

Information sur l'accord passé entre FTV et le groupe Accor : réponse par écrit de la Direction.

Pourquoi les journalistes n'ont toujours pas reçu leur carte de presse pour 2021 ?

Les cartes de presse ont été récupérées la semaine dernière, elles avaient été acheminées au Siège.

Elles sont à disposition des Rédacteurs en Chef, charge à eux de les distribuer.

Les collaborateurs doivent penser à faire eux-mêmes, chaque année, leur renouvellement de carte de presse.

Postes Vacants : (3)

2 postes à Mont de Marsan : JRI et Rédacteur (6 et 7 candidatures, double compétence appréciée).

1 poste de JRI à Bordeaux : 20 candidats.

Les entretiens seront planifiés avec la rédactrice en chef.

La mobilité des titulaires sera prioritaire. Les CDD réguliers et les alternants ne sont pas en reste.

Les candidatures seront examinées sur le COCA du 9 Juin.

Un poste de rédacteur à Périgueux fait l'objet d'une demande de comblement.

Un poste de monteur est en attente de décision à Bordeaux.

RCC :

3 départs de journaliste à venir d'ici la fin de l'été (2 à Bordeaux 1 à Pau).

1 départ de journaliste en septembre à Bordeaux.

Les collaborateurs qui se poseraient des questions sur le calcul de leur retraite sont invités à convenir d'un RDV téléphonique avec le conseiller Audiens dédié.

Le poste d'IRH vacant à la fin de la semaine, il a été demandé à la DRH réseau une mission de renfort pour assurer l'intérim avant l'arrivée du nouveau DRH de Nouvelle Aquitaine, qui aura tout loisir de réorganiser son équipe.

Prenez soin de vous.
Prochaine IRP 1er juin

Vos élus FO
Elise Daycard et Hervé Morin